



Sargé sur Bray,
le 11 juillet 2025

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 JUILLET 2025 A 20H30
--

Le Conseil Municipal a procédé aux délibérations suivantes :

- Convention servitude Enedis parcelle E 950 :

L'autorisation pour l'information et la publication de l'acte de servitude pour l'implantation d'une ligne électrique sur la parcelle communale E 950 à Les Bordes. Les frais liés à la convention étant à la charge d'Enedis.

- Composition conseil communautaire Collines du Perche prochain renouvellement conseils municipaux :

Le maintien de la composition du conseil communautaire selon les modalités prévues à l'article L5211-6-1 et comme il est actuellement c'est-à-dire à 27 conseillers dont 4 de Sargé sur Bray.

- Prime astreinte responsable service technique : *Délibération ajournée*

Se renseigner et approfondir le sujet afin d'étudier les différentes possibilités.

Le Maire,
Martine ROUSSEAU